

OUTILS & CONSEILS

Journée du Développement Durable | 15 novembre 2021 | Fribourg

SEED	Certification pour les quartiers durables	https://seed-certification.ch/
Minergie (P / A / ECO)	Label de construction suisse pour les bâtiments neufs ou rénovés	https://www.minergie.ch/fr/
Sites 2000 watts	Certificat énergétique pour les quartiers	https://www.2000watt.swiss/fr/Das-2000-Watt-Areal.html
Standard construction durable suisse	Standard pour la construction durable	https://www.snbs-batiment.ch/?!
DGNB (Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen) - Zertifikat	Certification pour les quartiers et bâtiments durables	https://www.dgnb-system.de/de/
Sméo	Outil d'aide à la planification, à la réalisation et à l'exploitation de quartiers et de bâtiments répondant aux principes du développement durable.	https://smeo.ch/
Guide ANANAS de l'ARE pour un développement durable des quartiers à l'intention des villes et communes	Guide synthétisant les informations contenues dans la plupart des guides existants	https://vdf.ch/ananas-check-lists-pour-un-developpement-durable-des-quartiers.html
Centre de compétence sur la rénovation des bâtiments (CCRB)	Centre de compétence sur la rénovation du bâtiment pour les propriétaires privés et publics	https://ccrb.ch/
Portefeuille d'actions durables pour les communes fribourgeoises	Guide d'actions de développement durable en ligne pour les communes.	https://communes-durables.ch/
Fiches et recommandations Ecobau (association des maîtres d'ouvrage publics en faveur de la construction durable).	Fiches et recommandations en faveur de la construction écologique	https://www.ecobau.ch/
Guide Jalon N°13 de l'Etat Vaud «Habiter Demain»	Guide de l'Etat de Vaud sur la planification de quartiers durables	https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/umwelt/entwicklung_durable/publications/jalons_13-habiter_demain_2018_PRINT.pdf
«Quand la Ville surchauffe», guide de l'Office fédéral de l'environnement	Guide pour un développement urbain adapté au réchauffement climatique	https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/publications-etudes/publications/quand-la-ville-surchauffe.html
Système d'évaluation de logements (SEL)	Outil d'aide à la conception, à l'évaluation et à la comparaison d'objets résidentiels comportant certains critères de durabilité	https://www.wbs.admin.ch/de/anwendung/kriterienkatalog
Programme Pro Natura pour la valorisation de la biodiversité en milieu bâti (agglomération fribourgeoise)	Programme de soutien et de conseil aux propriétaires promouvant la biodiversité autour de leurs bâtiments	https://www.pronatura-fr.ch/fr/biodiversite-en-milieu-bati
La démarche « Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde »	Démarche soutenant la qualité de vie, le vivre ensemble, la participation au niveau local et la mise en réseau de la population. La formation « Agent-e-s sympas » est au cœur de la démarche.	https://www.fr.ch/dsj/cs
Normes SIA 112/1 et 2050	SIA 112/1: Construction durable - Bâtiment SIA 2050: Développement territorial durable - planifications spatiales communale et régionale	http://shop.sia.ch
Offres de contracting énergétique		
Conseil: faire avec les ressources locales, les actrices et acteurs locaux, le site et l'existant, laisser place à l'imprévu		
Conseil: les instruments de planification territoriale (plan d'affectation, le règlement d'urbanisme et les droits de superficie) sont des leviers essentiels en faveur des quartiers durables		

ACT-EUR-RICE-S / RÔLES / EXEMPLES D'ACTIONS

Journée du Développement Durable | 15 novembre 2021 | Fribourg

RÔLES



Communiquer mes besoins/idées/souhaits aux représentant-e-s communaux à chaque occasion d'échange

HABITANT-E-S

Créer des liens sociaux avec mes voisin-e-s et les autres habitant-e-s

Proposer ou lancer des projets en faveur d'un quartier durable, et y participer

Habiter l'espace public

ASSOCIATION DE QUARTIER

Se faire l'écho des besoins des habitant-e-s auprès de la commune

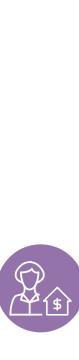
Créer et renforcer les liens entre les habitant-e-s mais aussi les utilisateur-trices

Initier des collaborations avec les entités en charge des enfants, des personnes âgées, vulnérables, précarisées, migrantes (la liste de telles entités peut par ex. être trouvée en consultant le catalogue des membres du Réseau Bénévolat Netzwerk)

EXEMPLES D'ACTIONS

- S'inscrire aux démarches participatives organisées par la commune
- Répondre aux formulaires d'enquête
- Se rendre aux événements organisés par la commune (par ex. présentation officielle d'un projet d'aménagement, inauguration d'une place de jeu)
- S'engager dans son association de quartier
- Devenir agent sympa
- Organiser des événements de type «Fête des voisins ou «Fenêtres de l'Avent» avec ses voisin-e-s en s'inspirant du Portefeuille d'actions durables, et y participer quand d'autres les organisent.
- Réunir ses voisin-e-s d'immeuble pour discuter ensemble des aménagements à améliorer et les relayer de à la gérance (par ex. concernant la qualité des espaces communs ou l'accessibilité des espaces aux personnes à mobilité réduite).
- Organiser une opération coup de balai, des balades diagnostics, un vide-grenier de quartier en s'inspirant du Portefeuille d'actions durables ou y participer
- Passer jardiner dans le potager collectif près ce chez soi s'il y en a un.
- Réunir ses voisin-e-s et monter une ligne de Pedibus en suivant les conseils de la fiche «Pedibus» du Portefeuille d'actions durables
- Fréquenter la maison de quartier
- Devenir membre du comité de gestion de la crèche de son quartier ou de sa commune
- Si l'une ou l'autre infrastructure n'existe pas, formuler une proposition dans ce sens aux autorités communales ou à l'association de quartier.
- Devenir membre de la municipalité
- Profiter autant que possible des espaces publics, les utiliser pour se détendre, s'y promener, marcher.
- Créer un groupe en ligne avec mes voisin-e-s et proposer un pic nic canadien ou d'autres rencontres sur la place de jeux la plus proche.
- Organiser un sondage sur les besoins des habitant-e-s
- Créer un conseil des enfants avec les écoles du quartier
- Organiser des balades diagnostics pour les habitant-e-s afin de définir quelles sont les obstacles aux déplacements piétons, des personnes à mobilité réduite, où il manque d'espaces de rencontres, de biodiversité, etc.
- Dresser un diagnostic des besoins en termes d'aménagements urbains propices aux mouvements, de surfaces végétalisées, de places de jeux proches de la nature, de pistes cyclables, d'arrêts TP, de mobilité partagée, etc.
- Organiser des rencontres régulières avec les services et autorités communales concernés par les besoins exprimés.
- Collaborer avec les autorités communales dans le cadre de l'organisation de démarches participatives
- Organiser des événements culturels et conviviaux, tels que fêtes de quartier, vides-greniers, thés de Noël, par ex. en s'inspirant du Portefeuille d'actions durables
- Mettre en réseau des habitant-e-s souhaitant transformer leur lieu de vie
- Informer les habitant-e-s des démarches en cours.
- Organiser des cours d'appuis aux élèves en collaboration avec des enseignant-e-s de l'école locale.
- Co-organiser une distribution de nourriture avec une association d'aide aux personnes précarisées.
- Co-organiser l'entraide inter-générationnelle en concertation avec une organisation telle que Pro Senectute Fribourg ou similaire.



AUTORITÉS COMMUNALES	RÔLES	EXEMPLES D'ACTIONS	RÔLES	EXEMPLES D'ACTIONS	
	INVESTISSEURS / MO	PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES / URBANISTES	DÉVELOPPEUR-EUSE	GÉRANCE
	Recolter les besoins des habitant.e.s de notre commune, les prendre en compte et en rendre compte	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des formulaires d'enquête • Initier le changement par des démarches participatives • Informer sur les démarches et projets réalisés, à travers des brochures, expositions publiques. • Favoriser l'émergence d'associations de quartier 		Construire, gérer et transformer nos bâtiments selon les principes du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Rénover les bâtiments (s'adresser au Centre de Compétence et de Rénovation du Bâtiment (CCRB) pour des conseils) • Construire selon les standards de développement durable. • Approvisionner son bâtiment d'énergie renouvelable, installer des panneaux photovoltaïques. • Opter pour un aménagement végétal riche en biodiversité, par ex. en sollicitant les conseils de Pro Natura Fribourg (offerts dans l'agglomération de Fribourg)
	Mettre en place un cadre propice aux quartiers durables à travers nos outils de planification locale (en nous appuyant sur le guide ANANAS de l'ARE - Check liste pour un développement durable des quartiers)	<ul style="list-style-type: none"> • Oser la gouvernance transversale de manière à intégrer toutes les dimensions du développement durable, en améliorant la coordination entre les offices et les services spécialisés, en créant des groupes de travail mixtes/interservice • Développer les transports publics, les chemins piétonniers, créer des pistes cyclables, installer des parkings à vélo sécurisés, promouvoir de nouveaux modèles de mobilité comme la création de stations d'auto-partage ou de stations de vélos ou trottinettes en libre service. • Planifier l'efficacité énergétique à l'échelle du quartier (et pas seulement du bâtiment) • Installer un éclairage public peu consommateur (LED), préservant la biodiversité mais garantissant le sentiment de sécurité. • Créer des espaces extérieurs publics et semi-privés sécurisés, propices aux rencontres, au mouvement, au jeu des enfants, adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le guide Jalon 13 Habiter Demain est une source d'inspiration ici. • Végétaliser autant que possible les espaces extérieurs publics, y favoriser la biodiversité en y semant de la prairie fleurie et en plantant des espèces indigènes (par ex. selon les indications fournies dans le Portefeuille d'actions durables), planter des arbres pour améliorer le confort thermique • Rendre les espaces extérieurs publics comestibles, y planter des arbres fruitiers, créer des jardins collectifs (par ex. selon les indications fournies dans le Portefeuille d'actions durables) • Piloter des démarches de labellisation communales (selon les indications fournies dans le Portefeuille d'actions durables) 		Sensibiliser les maîtres d'ouvrages avec lesquels nous travaillons à la nécessité d'intégrer le développement durable dans leur projet	<ul style="list-style-type: none"> • ...
	En tant que propriétaire d'immeubles, construire et gérer nos propres bâtiments selon les principes du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une stratégie immobilière prescrivant le suivi de critères de développement durable, par ex. ceux du SNBS • Organiser des cours de formation à la construction durable et à l'entretien écologique des bâtiments pour les chef-fe-s de projet et le personnel d'entretien. • Privilégier la construction en bois local. 		Intégrer des critères de durabilité dans nos projets et les adapter aussi aux attentes des habitant-e-s	<ul style="list-style-type: none"> • ...
	En tant que propriétaire de foncier, poser des exigences liées au développement durable lors de l'attribution de nos terrains (ou de l'attribution de droits d'usage)	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger une part de logements à loyers modérés • Lancer des concours d'architecture ou mandats d'études parallèles intégrant des exigences liés au développement durable, et veillant à favoriser une mixité d'investisseurs 		Intégrer un concept d'usages dans nos projets	<ul style="list-style-type: none"> • ...
	Sensibiliser et informer les investisseurs et maîtres d'ouvrage aux quartiers durables	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les investisseurs à la densité porteuse de qualité • Demander un plan de gestion des eaux de pluies aux investisseurs. • Offrir du conseil pour optimiser la technique et l'utilisation du bâtiment et entreprendre sa rénovation (pour le canton de Fribourg, on peut orienter vers le Centre de Compétence et de Rénovation du Bâtiment (CCRB)). 		Être à l'écoute des besoins exprimés par les habitant-e-s des immeubles que nous gérons et nous efforcer de les concrétiser	<ul style="list-style-type: none"> • ...
	Soutenir nos associations de quartier	<ul style="list-style-type: none"> • ... 			
	Contribuer aux démarches communales en faveur de la durabilité des quartiers où se trouvent nos bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets communaux visant la création d'espaces extérieurs attractifs, végétalisés, propices au mouvement, etc. 			
	Construire, gérer et transformer nos bâtiments selon les principes du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Rénover les bâtiments (s'adresser au Centre de Compétence et de Rénovation du Bâtiment (CCRB) pour des conseils) • Prévoir des systèmes de récupération des eaux de pluie • Construire selon les standards de développement durable • Prévoir une série de logements à loyers abordables 			
	Permettre l'émergence de nouveaux usages	<ul style="list-style-type: none"> • ... 			